



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Question au Gouvernement n° 4116

Texte de la question

AÉROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

M. le président. La parole est à M. Christophe Priou, pour le groupe Les Républicains.

M. Christophe Priou. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Dimanche dernier, les électeurs de la Loire-Atlantique ont clairement tranché, à plus de 55 %, en faveur du projet d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes, avec une participation supérieure à 51 %. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

Avec Bruno Retailleau, président de la région des Pays de la Loire, nous n'avons jamais douté, monsieur le Premier ministre...

Mme Marie-Françoise Clergeau. Vous n'êtes pas les seuls !

M. Christophe Priou. ...de votre volonté de faire aboutir ce projet. Cette volonté est renforcée par la quasi-unanimité des collectivités de notre territoire qui sont favorables au nouvel aéroport et des cent soixante décisions de justice validant le projet.

Aujourd'hui, le résultat de la consultation des habitants de la Loire-Atlantique, qui ont dit oui à une large majorité, doit également renforcer votre détermination. Vous êtes, avec le Président de la République, le garant des institutions républicaines, et vous devez donc faire respecter le choix issu des urnes.

Deux questions simples, qui attendent des réponses claires. À quand l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ? À quand le démarrage des travaux ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Mme Marie-Françoise Clergeau. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, je vous réponds, comme je répondrai dans un instant à votre collègue de la Loire-Atlantique Karine Daniel, en vous remerciant de votre question. Je salue tout d'abord la participation à ce référendum en Loire-Atlantique. Plus de 52 % des électeurs se sont déplacés. Beaucoup avaient contesté l'idée même de ce référendum ; certains y avaient vu une manœuvre dilatoire. Les électeurs ont donné raison au Président de la République d'avoir voulu cette consultation et au Gouvernement de l'avoir mise en œuvre.

M. Philippe Le Ray. Combien dans les sondages ?

M. Manuel Valls, Premier ministre. Elle a permis de légitimer un projet. Il avait il est vrai été légitimé par les procédures, mais compte tenu des blocages que nous constatons, il était important que les électeurs l'approuvent.

Grâce au débat qui a eu lieu, à la qualité des documents qui ont été adressés aux électeurs, à la haute conscience civique des habitants de ce département, donc à la participation et, bien sûr, au résultat, les choses sont désormais très claires. Il ne peut y avoir de contestation. Je vois que certains des opposants au projet acceptent le verdict ; je m'étonne que d'autres le contestent alors qu'il est incontestable.

Dès lors, et dans le respect de l'ensemble des procédures européennes et nationales, les travaux doivent commencer cet automne. Se préparera donc, avec le ministre de l'intérieur et avec toute l'autorité nécessaire, l'évacuation de la ZAD...

M. Éric Straumann. Dès maintenant ?

M. Manuel Valls, Premier ministre. ...car il est intolérable que ces terrains soient occupés. La loi s'applique, et quand elle reçoit en plus le soutien direct des électeurs, la loi de la République et l'autorité de l'État doivent s'appliquer. Il ne pourra y avoir aucune concession à la violence. Je le dis très clairement à ceux qui s'opposent par la violence aux décisions de l'État. La réponse de l'État devra être sereine, bien sûr, mais elle sera extrêmement claire, nette, précise et ferme.

M. Philippe Le Ray. Chiche !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Il y va de l'autorité de l'État et de ce que pensent – chacun le sait désormais – les électeurs de ce département. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4116

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [30 juin 2016](#)